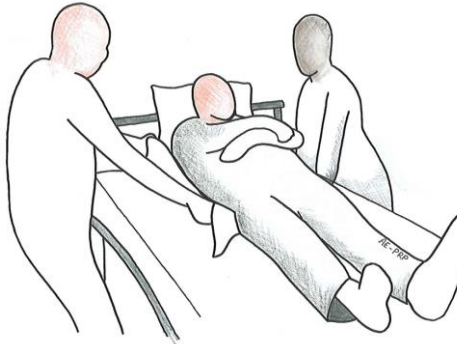


PREVENTION DES RISQUES LIES A LA MANUTENTION DE PERSONNES

Fiche-programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail



Public visé

Travailleurs médicaux et paramédicaux, accompagnants et soignants, ayant une activité nécessitant la manutention de personnes âgées, malades ou handicapées, afin de limiter le risque de blessures ou de maladies professionnelles à caractère notamment dorsolombaire.

Prérequis

Aptitude physique
Connaissance du milieu soignant ou accompagnant

Type d'action

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en intra-entreprise ou en centre de formation spécialisé

Codes de formation

Formacode : 43402 – Manutention malade

NSF : 331 – Santé

Textes officiels se rapportant à l'action de formation

- Manutention : Articles R4541-1 à R4541-11 et R4141-15 du code du travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

Durée

- 14 heures (2 jours)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 50% du temps de formation

Périodicité

A définir par l'employeur

Nombre de participants par groupe

10 personnes maximum

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

Moyens techniques

- Equipements à mettre à disposition :
 - Mobilier et appareils d'aide à la manutention sur lesquels les stagiaires doivent être formés

Moyens d'évaluation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Objectif de la formation

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'assurer sa propre sécurité et celle des résidents ou patients en mettant en œuvre des techniques de manipulation élaborées et adaptées spécifiquement à chaque tâche.

Programme détaillé de la formation

- **Enseignements théoriques**
 - ↳ Accidents de travail et maladies professionnelles dus à la manutention
 - ↳ Situations à risques spécifiques à la manutention de personnes
 - ↳ Réglementation applicable à la manutention manuelle
 - ↳ Notions d'anatomie :
 - Organisation musculaire
 - Le squelette et la colonne vertébrale
 - Troubles musculo-squelettiques
 - ↳ Principes de sécurité physique et d'économie d'efforts :
 - Démultiplication des masses
 - Recherche de l'équilibre
 - ↳ Principes applicables spécifiquement à la manutention de personnes
 - ↳ Matériels utilisés pour la manutention de personnes
 - ↳ Vidéos

■ Enseignements pratiques

- ↳ Visite commentée du site et études de postes
- ↳ Gestion des énergies
- ↳ Techniques gestuelles :
 - Retournement (dos, face)
 - Translation
 - Redressement (couché, assis)
 - Rehaussement (lit, fauteuil, chaise)
 - Transferts
 - Relevage suite à une chute
 - Utilisation du lève-malade (si existant)

■ Bilan de la formation

Tarif

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter